

09.12.2019 - 16:52 Uhr

## Sécurité d'approvisionnement: maintenant il faut des mesures concrètes

Aarau (ots) -

Après le Conseil des États, le Conseil national a accepté unanimement la motion 19.3004 sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité à long terme. L'Association des entreprises électriques suisses AES salue le fait que ce thème essentiel pour la Suisse se voit attribuer l'importance correspondante.

Pour l'Association des entreprises électriques suisses AES, la sécurité d'approvisionnement à long terme est une question centrale, qui prend toujours plus d'importance dans le cadre de la mise en oeuvre de la Stratégie énergétique 2050, de la révision de la LApEl et, surtout, des évolutions de la politique énergétique et climatique à l'échelle européenne. Les conditions-cadre pour la production indigène sont insuffisantes et il manque les incitations à investir à long terme qui permettraient de garantir le maintien et le développement de la production indigène. Les résultats du programme national de recherche PNR 70/71 «Conditions du marché et réglementation», récemment publiés, montrent que le marché ne peut pas déclencher les investissements nécessaires pour le développement des énergies renouvelables selon la Stratégie énergétique 2050. Il faut une organisation du marché qui garantisse les incitations à investir à long terme.

C'est pourquoi l'AES salue le fait que le Conseil national, faisant suite au Conseil des États, ait aujourd'hui accepté unanimement la motion 19.3004 sur la sécurité de l'approvisionnement en électricité à long terme. «Dans la consultation sur la révision de la LApEl, nous avons âprement défendu la position selon laquelle la sécurité d'approvisionnement et la garantie d'une production renouvelable appropriée dans le pays doivent être traitées en priorité, et nous avons livré les propositions correspondantes dans notre prise de position», déclare Michael Frank, Directeur de l'AES. La motion 19.3004 ayant été définitivement acceptée, il revient maintenant au Conseil fédéral de soumettre des propositions concrètes. L'AES considère en outre comme essentiel que la motion demande une évaluation de la sécurité d'approvisionnement aussi dans l'hypothèse où la relation entre la Suisse et l'UE ne serait pas clarifiée. «Nous sommes convaincus que l'accord sur l'électricité aura un impact fondamental sur la stabilité du réseau et, ainsi, sur la sécurité d'approvisionnement», souligne Michael Frank.

L'AES est l'association faîtière des entreprises électriques suisses. Ses membres produisent, transportent, distribuent ou négocient l'électricité. L'AES s'engage en faveur d'un approvisionnement en électricité sûr, compétitif et durable en Suisse. Forte de quelque 40 collaborateurs, elle représente plus de 400 entreprises membres et associées de la branche, qui emploient au total environ 22 000 collaborateurs et assurent plus de 90% de l'approvisionnement suisse en électricité.

Contact:

Céline Reymond, Porte-parole  
Tél. +41 21 310 30 23 ou +41 79 412 97 23,  
celine.reymond@electricite.ch

Diese Meldung kann unter <https://www.presseportal.ch/fr/pm/100003757/100838194> abgerufen werden.